

# L'impact de la rénovation énergétique de l'immobilier



## Formation en présentiel



<b>Durée :</b>	2 jours (14 heures)	<b>Dates :</b>	Voir le calendrier
<b>Objectif :</b>	- analyser la réglementation technique et mesurer l'impact sur le marché immobilier - détailler et analyser la réglementation thermique et les nouvelles notions de surface en vigueur - analyser et détailler la rénovation énergétique du parc immobilier ancien		
<b>Public :</b>	Ingénieurs des bureaux d'études, artisans, constructeurs, maîtres d'œuvre, techniciens, technico-commerciaux, professionnels du bois et de l'habitat, négociateurs, architectes, agents immobiliers, ...		
<b>Prérequis :</b>	Première expérience dans l'immobilier		
<b>Tarif :</b>	800 euros TTC Par personne	<b>Lieu</b>	Voir calendrier

## Programme de la formation

### Programme

#### I- Contenu et effet de la réglementation thermique

1. L'économie générale de la réglementation technique
2. La non application de la R.T. 2012 à la rénovation
3. Les points clés de la nouvelle norme technique
4. Les nouvelles obligations de construction
5. L'incidence de la R.T. 2012 sur les nouvelles autorisations de bâtir

#### II- La transition énergétique et sanitaire de l'immobilier

1. L'optimisation thermique de l'immobilier neuf
  - a) La RT 2012
  - b) La surface de plancher
2. La rénovation énergétique et sanitaire de l'immobilier ancien
  - a) La rénovation de l'ancien
  - b) La loi sur la transition énergétique
  - c) Le cadre fiscal

#### Exercices et cas pratiques Rappels sur la déontologie

### L'intervenant :

La formation est animée par un professionnel de l'immobilier, disposant d'une expérience dans le domaine de la formation.

## Contact et Information

Cette formation vous intéresse ?

**Contactez-nous !**

Par mail : [information@absformation.fr](mailto:information@absformation.fr)  
Sur notre site internet : [www.absformation.fr](http://www.absformation.fr)  
Par téléphone au : 02 40 42 36 90

*Evania RH, Sarl à Capital variable de 5000€  
Siret : 510 294 770 000 19 - RCS : Versailles  
Adresse : 13 rue Saint-Honoré, 78000 Versailles*

(1) Ouverture d'une session à partir de 2 personnes à Bordeaux ou Biarritz et de 3 personnes dans les autres villes

<b>Programme pédagogique</b>					
<b>Durée</b>	2 jours (14 heures)	<b>Dates</b>	Variables selon les villes, voir calendrier	<b>Tarif HT</b>	800 euros
				<b>Tarif TTC</b>	800 euros
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- analyser la réglementation technique et mesurer l'impact sur le marché immobilier</li> <li>- détailler et analyser la réglementation thermique et les nouvelles notions de surface en vigueur</li> <li>- analyser et détailler la rénovation énergétique du parc immobilier ancien</li> </ul>				
<b>Public</b>	Ingénieurs des bureaux d'études, artisans, constructeurs, maîtres d'œuvre, techniciens, technico-commerciaux, professionnels du bois et de l'habitat, négociateurs, architectes, agents immobiliers, ...				
<b>Prérequis</b>	Première expérience dans l'immobilier (en tant que professionnel ou particulier).				
<b>Intervenant</b>	La formation est animée par un professionnel de l'immobilier, disposant d'une expérience dans le domaine de la formation.				
<b>Dispositif d'accueil</b>	En salle de réunion ou en salle de formation, en présentiel.				
<b>Suivi pédagogique</b>	Un suivi pédagogique est assuré par le formateur tout au long de la formation.				
	Les apports didactiques sont complétés par des illustrations constituées d'études de cas et de mises en situation par le biais de supports écrits, oraux ou informatiques. A la fin du cours, les élèves recevront une note de synthèse.				
<b>Information des stagiaires</b>	Les conditions d'information de l'offre de formation et les délais d'accès sont disponibles sur simple demande téléphonique auprès de l'organisme de formation.				
<b>Evaluation de la formation</b>	Le suivi de la formation est sanctionné par la remise d'une attestation de suivi de formation à l'issue de la formation.				
<b>Appréciation des stagiaires</b>	A la fin de la formation, les stagiaires remettent une évaluation « à chaud » de la formation.				
<b>Suivi des stagiaires</b>	Un suivi téléphonique individualisé du stagiaire est assuré après la formation.				

## Programme détaillé

### I- Contenu et effet de la réglementation thermique

#### 1. L'économie générale de la réglementation technique

- R.T. 1977 à R.T. 2005
- Précarité énergétique
- B.B.C. et RT 2012

#### 2. La non application de la R.T. 2012 à la rénovation

- C.C.H.
- Rénovations lourdes et rénovations légères
- R.T. existant par élément

#### 3. Les points clés de la nouvelle norme technique

- Bbio
- Tic et Cep
- Conception climatique et perméabilité à l'air
- Etude thermique et S.H.O.N. RT

#### 4. Les nouvelles obligations de construction

- Obligation de résultat
- Attestation de prise en compte
- Obligation de moyen
- Certificat d'économie d'énergie

#### 5. L'incidence de la R.T. 2012 sur les nouvelles autorisations de bâtir

- Déclaration Préalable, Permis de Construire
- Attestation de prise en compte et P.C.
- Surface de Plancher et R.T. 2012

### II- La transition énergétique et sanitaire de l'immobilier

#### 1. L'optimisation thermique de l'immobilier neuf

##### **a) La RT 2012**

- Economie générale et délimitation
- Points clés et nouvelles obligations
- Coût de la nouvelle réglementation thermique

##### **b) La surface de plancher**

- Définition et application
- Distinction et recoupement des différentes notions de surface
- Coût de la nouvelle surface constructible

#### 2. La rénovation énergétique et sanitaire de l'immobilier ancien

##### **a) La rénovation de l'ancien**

- La réglementation thermique existant par élément
- La coordination énergétique et sanitaire

##### **b) La loi sur la transition énergétique**

- Le label RGE
- Le ravalement de façade
- La loi ALUR

##### **c) Le cadre fiscal**

- Le conventionnement des loyers
- Les aides publiques à la rénovation de l'habitat

### Exercices et déontologie

#### 1. Exercices pratiques et discussions

#### 2. Rappels sur la déontologie